

(N^o 14.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JUILLET 1890.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES AUX BUDGETS DES EXERCICES 1889 ET 1890 (1)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. BEGEREM.

MESSIEURS,

La Commission spéciale, à l'unanimité de ses membres et sans observations, a l'honneur de vous proposer l'adoption du projet de loi allouant des crédits supplémentaires à concurrence de 65,992 francs, à rattacher aux budgets du Ministère des Affaires Étrangères et du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour l'exercice 1889, et au budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1890.

Le Rapporteur,

V. BEGEREM.

Le Président,

P. TACK.

(1) Projet de loi, n^o 9.

(2) La Commission était composée de MM. TACK, président, GILLIEUX, BEGEREM, NERINCX, VERBREGGEN et MEEUS.
